

**Amis de la presse et des médias merci de diffuser largement le communiqué de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité.**

Le nouveau président et le nouveau gouvernement, sans aucune analyse des désastres sociaux et territoriaux engendrés par les suppressions de services sanitaires, de maternité ou d'hôpitaux de proximité, et sans souci équitable d'aménagement du territoire, continuent leur travail de désertification et de destruction de notre pays. Profitant de l'été qui vient (faible mobilisation) et d'un état de grâce malencontreux, ils multiplient les destructions de services qui sont pourtant défendus par usagers, associations, syndicats et élus locaux.

Après la maternité d'Ambert, celles de Quimperlé et de Clamecy sont remises en cause. Les difficultés s'accumulent sur Lannemezan, Ruffec, Belley, Champagnole, Chatillon sur Seine, etc... et notamment sur la chirurgie de Pertuis.

Dans ce dernier cas, malgré les promesses faites, et malgré un effort prodigieux accompli par tous les partenaires locaux et régionaux pour réaliser un pôle sanitaire conforme aux vœux des populations, tout est remis en cause. Pire, il est même suggéré avec mépris que les délais accordés n'étaient qu'une parenthèse préélectorale !!!

**Nous soutenons à fond l'action de nos comités locaux ; nous exigeons un moratoire des plans hôpitaux 2007 et 2012 ; nous demandons que les besoins des usagers et de toutes les populations soient pris en compte prioritairement. La santé pour toutes et tous, et partout accessible sur le territoire national devrait être, au delà des clivages politiques, le credo de toute notre société.**

Nous vous joignons la lettre ouverte d'un de nos adhérents de Pertuis. Nous la soutenons totalement !!!

Elle prouve l'ampleur du mépris des pouvoirs et responsables en place, qui ne prennent en compte que les aspects financiers (et encore de manière partisane et partielle) et de démographie médicale (sans se poser les problèmes d'accroissement massif du numerus clausus et d'une politique nationale de répartition intelligente des personnels médicaux).

**Notre pays a pourtant les moyens de fournir à toute sa population, en pleine égalité des droits, des services publics de proximité dignes de ce nom !**

Bien cordialement  
Michel ANTONY et André LACHARD

Bonjour,

Je suis membre du Conseil d'administration de l'hôpital de Pertuis, déléguée de la Commune de la Tour d'Aigues, dans le Vaucluse et je souhaitais vous communiquer les dernières informations concernant le devenir du service de chirurgie de cet hôpital de proximité. Vous trouverez ci dessous un article explicatif.

Bien entendu je reste à votre entière disposition pour de plus amples informations au 06.28.03.39.54

Vous pouvez également joindre Monsieur Frédéric VIGNE, Président du comité de soutien au 04.90.08.93.76 ou Madame Lydie ANTONELLI secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital de Pertuis au 06.89.93.82.85 ou Monsieur Roland ZORZAN au 06.14.11.45.74.

Merci de votre attention  
Chantal DUFOUR

### **Maintien de la chirurgie au Centre Hospitalier de Pertuis : C'est possible !**

Alors que le SROS PACA (Schéma Régional d'Orientation Sanitaire et Social.) prévoyait la fin de l'autorisation de fonctionnement de la chirurgie sur Pertuis le 8 mai 2007, la mobilisation du Comité de défense du Centre Hospitalier de Pertuis, du syndicat CGT, des personnels, mais également des élus a permis d'obtenir de l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation) un sursis de 2 mois afin de présenter un projet de fonctionnement de la chirurgie sur Pertuis garantissant l'équité sociale et financière, la qualité et la sécurité pour les patients.

Le Comité de Soutien de l'hôpital de Pertuis a proposé au Conseil d'Administration du CH de Pertuis de contacter le cabinet de maître Houdart qui avait déjà travaillé avec succès sur le CH de Gisors sur un projet de chirurgie public-privé.

Le 24 mai dernier Maître HOUDART accompagné du docteur RICO a présenté son projet au conseil d'administration du CH de Pertuis.

Ce projet a été établi sans concession, dans le respect des règles légales et en tenant compte des contraintes juridiques et financières auxquelles sont soumis les hôpitaux aujourd'hui.

Ce projet préconise une activité chirurgicale exclusivement ambulatoire (hospitalisation sur 1 jour sans hébergement) et l'abandon de la chirurgie généraliste telle qu'elle était pratiquée sur Pertuis jusqu'à présent. Cette activité serait menée par des praticiens libéraux qui percevraient une rémunération à l'acte garantissant aux patients qu'il n'y est aucun dépassement d'honoraire. Il préconise également la coordination de l'offre

de soin du Sud Luberon par la **mise en place d'un réseau de santé.**

**Le projet présente plusieurs avantages majeurs.**

Le maintien d'une activité chirurgicale ambulatoire sur Pertuis garantie l'autorisation d'opérer sur Pertuis indispensable à l'activité d'obstétrique et donc ne ferme pas définitivement les portes à un retour d'une chirurgie généraliste sur Pertuis.

Cette activité va permettre dans le cadre de la tarification à l'acte de "rentabiliser " les blocs opératoires. En effet dans l'hypothèse de la suppression pure et simple de la chirurgie les 2 salles de blocs opératoires seraient maintenues ouvertes pour la seule chirurgie obstétrique. Dans le cadre de la tarification à l'acte cette situation créerait un déficit abyssal sur les blocs opératoires que les autres activités du centre hospitalier ne seraient pas en mesure de compenser. Ce projet constitue donc une véritable garantie quant l'avenir de la maternité de Pertuis.

Enfin la constitution d'un pôle santé sur Pertuis ainsi que l'arrivée de praticiens spécialisés reconnus serait un moyen de réconcilier les patients avec leur hôpital.

Le mercredi 20 juin à la salle des fêtes de Pertuis s'est déroulée une réunion publique à l'initiative du comité de pilotage (conseil d'administration et comité de soutien) qui a rassemblé près de 150 personnes, usagers et praticiens. Les interventions ont permis de constater que le projet répondait aux attentes tant de la population que des praticiens spécialistes ou généralistes.

Les personnels du centre hospitalier ont également été consultés et se sont prononcés pour le projet de Maître HOUDART.

Le CTE (Comité Technique d'établissement), la CME (Commission médicale d'établissement) et le Conseil d'administration se sont réunis et ont approuvé ce projet.

**Aujourd'hui il apparaît que l'ensemble des acteurs se retrouve sur ce projet.**

Une délégation comprenant le président du Conseil d'administration, la Directrice du CH, le Président du Comité de soutien, les représentants des personnels CGT et FO, a demandé une audience à Monsieur DUTREIL Directeur de l'ARH afin de lui exposer ce projet. Il convient de rappeler que Maître HOUDARD avait préalablement été reçu par Monsieur DUTREIL afin d'aborder tous les aspects techniques du dossier.

**Lors de cette audience Monsieur DUTREIL n'a pu contester le sérieux du projet, il demeure néanmoins sur une position négative et renvoie sa réponse au 10 juillet 2007 soit 2 jours après la fermeture effective du service de chirurgie.**

**Il a par ailleurs avoué qu'il considérait le délai de 2 mois accordé comme une opportunité afin de calmer les esprits pendant la période électorale.**

**Or le projet est sérieux, viable et offre une véritable ouverture au Centre Hospitalier de Pertuis.**

**La Coordination Nationale, le comité de soutien et le syndicat CGT entendent mettre tout en oeuvre pour défendre ce projet et appellent tous les acteurs à se mobiliser.**